

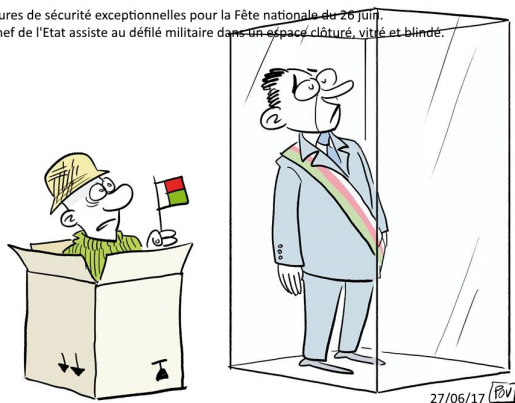
**Session parlementaire : l'absentéisme des députés fait débat. Une situation récurrente depuis 2014.** Lors de la session en cours, des textes de loi ont été adoptés par moins du 1/10<sup>e</sup> des élus.

**L'Assemblée inflige un camouflet au gouvernement** en se prononçant en faveur de la recevabilité des deux propositions de loi alors que l'exécutif s'y était déclaré opposé. L'un des deux textes propose l'élargissement des pouvoirs de la CENI. L'autre porte sur les ressources des collectivités décentralisées (CTD) et les modalités d'élection des chefs de région, des conseillers régionaux et des chefs de l'exécutif des CTD. En application de la Constitution, la HCC devra trancher le différend.

**Une proposition de loi renforce le droit à la défense dans le code de procédure pénale.** Le texte « *consacre le droit à la présomption d'innocence jusqu'à ce que la culpabilité du citoyen soit établie par une juridiction compétente, en respect de tous ses droits à chaque stade de la procédure* ». Il met en avant le rôle actif que doit revenir à l'avocat dans les enquêtes de police judiciaire et les instructions judiciaires. Il prévoit la création d'une chambre de la liberté et de la détention et régit le placement sous mandat de dépôt. Les abus et sévices qui seraient pratiqués par les enquêteurs, notamment, en milieu rural, ont été dénoncés par les députés.

**Les députés se disent victimes de « harcèlement » de la part des autorités pour la « réussite » de certains d'entre eux.** Voulant demander des comptes sur une convocation par la Chaîne pénale anti-corruption du député Jean-Pierre Laisoa, élu d'Antalaha, l'Assemblée a convoqué le ministre de la justice pour une rencontre à huis clos. Suite à celle-ci, l'élu a pu de nouveau accéder à ses comptes bancaires. Ses avoirs avaient été gelés dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent. Un dossier qui a été transféré par le Samifin au procureur de la République d'Antananarivo en mai 2016.

Mesures de sécurité exceptionnelles pour la Fête nationale du 26 juin.  
Le chef de l'Etat assiste au défilé militaire dans un espace clôturé, vitré et blindé.



**La préparation de la fête nationale du 26 juin a été plombée par la psychose des attentats.** Les festivités ont été placées sous sécurité maximale. La conclusion sanglante des réjouissances du 26 juin hante tous les esprits, d'autant que le mystère reste entier sur les mobiles de l'attentat et l'identité des commanditaires. Le chef de l'Etat a assisté au défilé militaire au stade de Mahamasina dans un espace clôturé, vitré et blindé.

A l'approche de la fête nationale, **les opposants ont tenté d'accentuer la pression sur le pouvoir en lançant un appel à un grand rassemblement** dans un lieu clos. Selon *L'Express*, la réunion préparatoire n'a pas répondu aux attentes. Elle a été révélatrice des divisions de l'opposition. Si tous les intervenants

se sont accordés sur la nécessité d'« *évincer* », le pouvoir, les propositions pour y parvenir ne font toujours pas consensus.

« **Notre nation est malade** ». A l'occasion de Pentecôte, **le FFKM a délivré un message à l'endroit de la classe politique** dans lequel il pointe du doigt une série d'évènements récents qui bafouent, dit-il, « *les valeurs malgaches et les valeurs chrétiennes* ». Des évènements caractérisés par la corruption, l'insécurité et les vindictes populaires. Les Eglises réitèrent leur attachement à la réconciliation nationale, selon la démarche qu'elles ont engagée en 2014 et restées sans suite.

« **Nouvel échec de réconciliation de Ravalomanana et Rajoelina** », titre *Ma-TV*, qui affirme qu'une nouvelle tentative de rapprochement a été lancée à l'occasion de Pentecôte. Cette fois-ci, ce serait Marc Ravalomanana qui aurait décliné l'offre.

**Le Comité du fampihavanana malagasy (CFM) insiste sur l'importance de la réconciliation dans le domaine économique.** Elle « *a pour objet d'établir un développement harmonieux de l'exploitation rationnelle des richesses dans notre pays* », explique un ancien membre du comité d'experts chargé de la révision des textes relatifs à la réconciliation. Des conflits latents existent selon lui au sein de nombreuses communautés qui n'adhèrent pas aux méthodes d'exploitation des ressources locales et sont victimes de choix politiques contestables.

**Le procès d'Alain Ramaroson reporté pour la seconde fois.** L'ancien membre du CST, mis en cause dans une affaire d'héritage, retourne à la prison d'Antanimora où il est en détention provisoire depuis août 2016. Un de ses proches affirme que la lenteur dans le traitement de son dossier a des origines politiques. « *Nous demandons la mise en place de l'Etat de droit car c'en est trop, tout le monde doit être traité de façon égale* », déclare-t-il.

**Après plus de 60 jours d'hospitalisation, la conseillère spéciale auprès de la présidence de la République et femme d'affaires, Claudine Razaimamonjy, a été transférée à la prison d'Antanimora.** Un transfert décidé suite au feu vert d'une commission spéciale ayant évalué son état de santé. **Elle a été peu après conduite en catimini à la prison pour femme de Manjakandriana.** La presse s'est faite l'écho de rumeurs affirmant que la prévenue avait été placée en détention provisoire « *dans une résidence privée* », ce que le ministère de la justice a

tenté de démentir en organisant un déplacement à Manjakandriana d'un groupe de journalistes censés attester de sa présence dans les locaux de la prison. Le SMM est intervenu pour que les affaires concernant la conseillère soient menées à leur terme et que toutes les personnes compromises fassent l'objet de poursuites.

Le mouvement Rohy a présenté officiellement les modalités d'application de la **charte et du code d'éthique et d'intégrité des organisations de la société civile**. Ce document définit notamment le rôle et la mission de la société civile.

**Le KMF/Cnoe a lancé un appel au chef de l'Etat et au gouvernement pour faire cesser le climat d'insécurité qui sévit dans le pays.** Il dénonce les séries de kidnappings, attaques de dahalo, assassinats et braquages qui minent le quotidien des Malgaches. Un appel qui rejoint celui de Christine Razanamahaso, ancienne ministre de la justice de la Transition, qui enjoint au chef de gouvernement de prendre ses responsabilités. Depuis janvier, elle a dénombré 264 actes de grand banditisme dans la région de Fianarantsoa, 264 blessés, 10 000 zébus emportés par les dahalo et 35 morts. Une opération conjointe des groupements de gendarmerie et des fokonolona a été conduite dans les districts de Bekily et de Betroka, faisant 17 morts parmi les dahalo. Libérés de cette emprise, les villageois ont reçu une formation pour assurer leur auto-défense. Devant les sénateurs, le chef du gouvernement a reconnu « *l'obsolescence de l'actuelle stratégie de maintien de la sécurité publique* ».

Auditionné par les députés sur la question de **l'insécurité liée aux vols de vanille verte sur pied**, le premier ministre a mis en cause des sociétés privées, admettant « *l'implication de responsables étatiques* » dans ces réseaux. Pour Olivier Mahafaly, « *les offres de ces sociétés poussent certains à voler des gousses de vanille verte, quitte à tuer pour s'en procurer* ». Des bruits insistants de blanchiment d'argent affectent la filière dans la région Sava, également pointée du doigt pour les trafics de bois de rose.

A Manakara, la condamnation à deux ans de prison ferme de trois agents de l'administration pénitentiaire pour **maltraitance de détenus** a provoqué une violente réaction de leurs collègues. La sécurité du président du tribunal et du procureur a dû être renforcée et le palais de justice a été placé sous haute surveillance. Les agents pénitenciers ont lancé un mot d'ordre de grève à la maison centrale de la localité.

**Le fils du propriétaire du groupe SMTP, Yanish Ismaël**, victime d'un enlèvement au cimetière d'Ilafy, **a été libéré après 23 jours de captivité**. Une forte rançon a été payée par la famille. Celle-ci s'était gardée de saisir les forces de l'ordre par peur des représailles. À peine deux jours après la libération du jeune entrepreneur indo-pakistanaï, Nishit Chandarana, propriétaire de l'hôtel Le Grand Mellis, a été enlevée par un commando dans le quartier commerçant de Behoririka. L'ambassadeur de l'Inde a déclaré attendre du pouvoir que des mesures soient prises pour éradiquer le phénomène des enlèvements d'opérateurs étrangers.

**Affaire Antsakabary** - Cinq villageois ont été incarcérés pour le meurtre de deux policiers mais quatre mois après l'expédition punitive **aucun des 45 policiers accusés d'exactions n'a encore été entendu**. Selon *L'Express*, les séquelles de cette affaire sont toujours très présentes. Des villages sont en ruine et aucune aide n'est encore parvenue aux sinistrés. La CNIDH a rappelé à l'Etat ses devoirs pour le respect de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ratifiée en 2005, citant notamment le cas de l'expédition policière punitive qui a frappé Antsakabary.



**Le SMM a décrété deux jours de grève « pour protester contre les atteintes à l'indépendance de la justice ».** Le syndicat affirme vouloir amener le pouvoir « à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux dangers qui guettent la fonction de magistrat ». Le ministre de la justice s'est déclaré ouvert au dialogue mais le syndicat pose plusieurs préalables relatifs aux affaires en cours qui défraient la chronique. Le SMM exige également la reprise du procès du dossier Michel Rehavana, juge à Toliara, pris de force par des policiers et mort dans des circonstances obscures en 2011. **Un nouveau mot d'ordre de grève sera lancé si l'État ne satisfait pas ses revendications d'ici dix jours.**

**Rappel à l'ordre du Conseil supérieur de la magistrature.** Constatant certains débordements et le non-respect des procédures judiciaires, il prône le respect de l'État de droit. Le Conseil condamne ainsi « *toute immixtion et intimidation dans les affaires judiciaires* » et blâme également « *certain magistrats ou groupement de magistrats qui agissent sans autorisation préalable des autorités compétentes dans d'autres services publics* ».

Un Mauricien en partance pour Madagascar a été arrêté à l'aéroport de l'île sœur avec une somme de près 350 000 dollars qui pourrait provenir d'un trafic de drogue dure. La Grande île est considérée comme une **plaque tournante de trafics de drogue entre l'Afrique et l'océan Indien**. Des réseaux Africains se seraient implantés dans la capitale malgache.

**Tribunal Ampanihy : un sénateur HVM aurait exigé la libération d'un détenu.** Il a récupéré par la force auprès du greffier le dossier concernant un maire du district impliqué dans une affaire d'extorsion de fonds. Les partisans du sénateur auraient organisé une manifestation aux abords du tribunal et auraient obtenu que le maire recouvre la liberté. Le SMM, le syndicat des greffiers et des agents pénitentiaires dénoncent le « *non-respect de l'indépendance de la justice* ». Le juge d'instruction et ses proches auraient reçu des menaces de mort.

« **Justice malgache : véritable passoire à criminels** », titre *La Gazette*. Mohamed Mojize Hassan, qualifié de « *criminel international* », a bénéficié d'une évacuation sanitaire vers La Réunion malgré les charges retenues contre lui et une interdiction de sortie du territoire délivrée par le procureur général.

Une centaine de fonctionnaires ayant produit de **faux diplômes de l'enseignement supérieur** pour leur reclassement ont été démasqués. Le ministère de la fonction publique a déjà prononcé des sanctions.

**Un officier supérieur mêlé à une tentative de trafic d'or.** « *Il s'est emparé des 24 bracelets en or pesant au total 1 620 grammes saisis par l'administration douanière sur deux passagères en partance pour Nairobi* », a déclaré le président du syndicat des employés des douanes. Selon *La Vérité*, le colonel est un proche du chef de l'Etat et se serait présenté comme le conjoint d'une des deux passagères. Le ministère des finances a déposé plainte.

**Cinq individus, dont un magistrat de Mahajanga, deux policiers et deux civils ont été placés garde à vue à Vohémar pour des actes d'escroquerie.** D'importantes sommes d'agent ont été subtilisées à des opérateurs de vanille dans différents districts de la région Sava.

**Le mouvement de la société civile Rohy a présenté son plan triennal de lutte contre la corruption.** Le combat contre ce fléau sera mené sur trois fronts : réduction des risques et opportunités de corruption, sensibilisation et amélioration de la communication de masse pour endiguer la banalisation de la corruption dans la vie quotidienne, éradication de l'impunité des auteurs des infractions. Le plan, issu d'une large consultation dans les 22 régions, se focalise sur les onze secteurs les plus exposés.

**L'UE équipe la CNIDH et appuie ses travaux.** L'ambassadeur Antonio Sanchez-Benedito a profité d'une remise de dons de matériels pour donner son avis sur l'insécurité qui règne à Madagascar, notamment sur l'affaire Antsakabary et la recrudescence des cas de vindicte populaire. Le diplomate a salué la mise en place de la Commission où siègent des personnalités reconnues et respectées.

**Lutte contre la corruption - Haro sur les fausses déclarations de patrimoine.** Le DG du Bianco espère la sincérité des déclarations de patrimoine déposées par les personnalités étatiques, administratives et judiciaires, rappelant « *qu'une fausse déclaration de patrimoine est un délit, donc passible de sanction* ». La date butoir de dépôt atteinte, certains assujettis pourraient en effet avoir tenté de s'affranchir de leur obligation à peu de frais.

**Le Pôle anti-corruption (PAC) d'Antananarivo rencontre des difficultés à recruter des magistrats.** Lancé en avril, l'appel à candidature n'a pas donné les résultats escomptés. Les candidatures recueillies ne se sont pas portées sur les postes les plus exposés. Une source confie que « *la plupart des candidats sont plus intéressés par le statut et les conditions particulières [offertes] que réellement par la lutte contre la corruption* ». Selon le CSM, pour que les PAC des six provinces puissent être opérationnels, il faudrait recruter « *au moins cent magistrats* ».

**Extorsion de fonds - Une magistrate révoquée.** Siégeant en conseil de discipline, le Conseil supérieur de la magistrature a décidé sa révocation pour une affaire remontant à 2009. Deux autres magistrats ont été sanctionnés pour abandon de poste et indiscipline.

**Vingt sacs de cannabis ont été saisis à Ihosy dans un faux 4x4 de la gendarmerie** conduit par un gendarme licencié en 2010, en tenue militaire, qui a prétendu être toujours en fonction. Le véhicule appartient à son frère, colonel de son état.

**Les nouvelles statistiques sur le VIH/Sida sont alarmantes.** Le nombre de séropositifs grimpe à Antananarivo et dans d'autres grandes villes depuis le début de l'année. L'ONU-Sida estime à 3 000 le nombre de personnes décédées du Sida à Madagascar en 2016.

Une **nouvelle loi sur le planning familial** a été adoptée par l'Assemblée mais le Sénat, qui se montre plus réservé au sujet de l'IVG, a reporté son adoption au mois d'octobre. La loi donne plus de liberté à la santé de la reproduction. L'ancien texte, datant du régime colonial, interdisait toute forme de publicité en faveur de la

régulation des naissances. L'utilisation d'une méthode contraceptive est néanmoins subordonnée, pour les mineures, à un accord parental. L'IVG reste proscrite, sauf en cas de mise en danger de la vie de la mère.

**Abus sexuels - La foule a brûlé le temple d'un pasteur d'une Eglise néo-réformée de Soanierana-Ivongo.** Des villageois se sont affrontés au pasteur et à une centaine de fidèles. Plusieurs dizaines d'entre eux auraient été blessés. 18 fidèles ont été arrêtés mais le pasteur est parvenu à s'enfuir avec une centaine d'entre eux.

**Les envois clandestins de travailleuses malgaches vers des destinations à hauts risques sur la sellette.** Des rencontres avec les autorités et les compagnies aériennes ont été organisées à l'initiative de l'OIM pour mettre un coup d'arrêt à ces trafics. La décision de suspendre ces départs, prise en 2013, est contournée en permanence par des pratiques corruptives. **En un mois une cinquantaine de jeunes femmes en partance pour le Moyen Orient ont été arrêtées à l'aéroport d'Ivato.** Le département américain en charge de la surveillance de la traite des personnes déplore une détérioration de la situation.

**Les cas de viol incestueux progressent.** La ministre de la population met en garde les parents et les familles. Le laxisme de l'éducation familiale, associé à une immaturité affective et à une culture valorisant le lien familial, seraient à l'origine de cette « *pédophilie intrafamiliale* », selon un spécialiste.

**Trois chefs d'inculpation pesant contre Fernand Cello, journaliste à Ilakaka, ont été abandonnés,** annonce Amnesty International. Ces chefs d'inculpation étaient liés à son travail de journaliste. Il avait été appréhendé après avoir dénoncé l'existence d'une exploitation illégale de saphirs. Le ministère des mines a finalement ordonné la suspension des activités de la compagnie minière pour non-respect des dispositions du code minier.

**Le directeur et le rédacteur en chef de Free News ont été convoqués à la brigade criminelle** suite à un article relatant la construction d'un immeuble de cinq étages financé par le président du Sénat.

**Affaire Hiary Rapanoelina : ses collègues artistes se mobilisent sur les réseaux sociaux pour obtenir sa libération.** Impliqué dans l'affaire d'un groupe Facebook qui avait mis sous le feu des projecteurs diverses personnalités publiques, hommes politiques, hommes d'affaires et célébrités du show-biz. Il a été condamné début mars à un an d'emprisonnement ferme pour « *diffamation, atteinte à l'intégrité, incitation à la haine* ».

**Le nouveau code minier, l'une des nombreuses priorités du PND, devra attendre.** L'examen du projet ne figure pas à l'agenda du Parlement et le chef de l'Etat a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à son adoption rapide. Les autorités ont déclaré à plusieurs reprises que l'actuel code minier, rédigé en 1999, ne répondrait plus aux besoins. Le chef de l'Etat avait annoncé cette refonte au plus tard pour début 2016.

**Le projet minier d'exploitation d'ilménite de Ranobe par Toliara Sands,** momentanément suspendu en 2015 en raison de la conjoncture sur les marchés mondiaux, redémarre. Le permis environnemental et le permis d'exploitation ont déjà été accordés mais d'autres autorisations sont en attente. La société civile se dit favorable au projet mais prévient qu'elle fera preuve de vigilance dans l'application des engagements de la société. *Madagate* fait mention d'une situation conflictuelle avec l'association de notables traditionnels.

**L'aire protégée de Loky Manambato** (district de Vohémar) est sévèrement menacée par une exploitation minière d'or. Plus de 300 personnes ont investi les lieux.

Arrêtés pour un **important trafic d'ossements humains**, deux individus ont été placés sous mandat de dépôt. Ce trafic serait l'œuvre d'un réseau qui agirait de Toliara à Antananarivo. Les intermédiaires achètent ces ossements 40 000 Ar le kilo pour les revendre 2 millions dans la capitale. A quoi sont utilisés ces ossements ? La question est posée de longue date, des enquêtes ont été ouvertes mais n'ont pas permis d'apporter d'éclaircissement sur des trafics récurrents qui heurtent la culture malgache.

La 53e réunion du comité permanent de la Convention Ramsar a désigné cinq nouveaux sites malgaches. Madagascar avait déjà inscrit 10 nouveaux sites en février. **Le pays compte désormais 20 sites Ramsar** avec une superficie de plus de deux millions d'hectares. **Les écosystèmes de la Grande Ile sont proches de la disparition.** 83 % des palmiers sont menacés ou proches de l'extinction, alors que 98 % des 204 espèces présentes sont endémiques.

**Des petits paysans du Sud-Ouest se disent forcés par des investisseurs chinois à leur vendre leurs terres à des prix dérisoires.** Plus de 5 000 ha auraient déjà été acquis.

**La coopération Japon-Madagascar connaîtra un temps fort en juillet, avec une importante rencontre public-privé.** Les Japonais s'intéressent notamment au développement de grandes infrastructures, à l'aménagement du territoire (port de Toamasina et axe Antananarivo-Toamasina) et à des investissements dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures.

La **Banque allemande de développement KfW** a débloqué un financement de 14 millions d'euros pour un projet d'électrification rurale dans la région Sava.

Hery Rajaonarimampianina a réceptionné au port de Toamasina **3 100 tonnes de riz sur les 4 300 offerts par la Chine** en réponse à l'appel du gouvernement après la période de sécheresse et le passage du cyclone Enawo.

**Le conseil d'administration du FMI a accordé le décaissement de la 2e tranche de la Facilité élargie de crédit** d'un montant de près de 85 millions de dollars, contre près de 45 millions initialement prévus. **Le business plan de la Jirama a été validé.** Il prévoit une hausse de 7,5 % du tarif de l'électricité au 1er juillet et une baisse progressive des subventions publiques, avec pour objectif zéro subvention en 2021.

**La Banque mondiale annonce une enveloppe d'au moins 250 millions de dollars pour soutenir le développement humain.** L'enveloppe sera affectée en priorité aux projets touchant la santé, la scolarisation et la lutte contre la malnutrition. Ce financement additionnel bénéficiera à plus de 320 000 personnes **Le groupe Banque mondiale soutiendra Madagascar dans son objectif de résilience et de croissance inclusive.** Une somme de 1,3 milliards de dollars a été octroyée dans le cadre de ce partenariat.

**L'Etat a emprunté 51 millions d'euros à la Deutsche Bank AG** afin de rembourser les créances de fournisseurs en énergie et les bons du trésor. Une annonce qui a suscité des inquiétudes au sujet de la situation des finances publiques. Le ministère des finances et du budget précise que l'emprunt reste dans le plafond convenu avec les partenaires financiers et dément que ce prêt ait été souscrit pour assurer la paye des fonctionnaires.

**Le chef de l'Etat veut des relations de coopération « gagnant-gagnant »** et non plus soumises à des conditionnalités contraignantes. Des financements ont été promis pour redresser la situation économique du pays, déclare-t-il, mais ils sont soumis à des conditionnalités que le pouvoir ne peut pas respecter et jusqu'ici les décaissements se font attendre. L'échéance électorale de 2018 approchant, le pouvoir serait à la recherche d'investisseurs soucieux de développer des relations mutuellement avantageuses.

**Hery Rajaonarimampianina a été reçu à l'Elysée par Emmanuel Macron.** Au menu notamment les questions sécuritaires et géopolitiques, le dossier des îles Eparses et les attaques contre les *Karana* de nationalité française. La question du changement climatique et ses impacts a également été abordée. La coopération française mettra l'accent sur l'exploitation des énergies renouvelables.

Les **menaces de grève** à l'université ont été écartées. Les douaniers ont repris leur mouvement de grève illimitée après l'échec des négociations engagées. Le Trésor et les opérateurs risquent de subir des pertes considérables. Les entreprises franches seront les premières à subir de plein fouet cette paralysie de l'administration. Le syndicat des marins de Madagascar apporte son appui aux **revendications de 43 dockers licenciés depuis cinq ans pour avoir adhéré à un syndicat.** La justice leur a reconnu ce droit et a condamné la société, ordonnant en vain leur réintégration. Les magistrats ont déposé un ultimatum au gouvernement, qui dispose de 10 jours pour satisfaire leurs revendications. Les greffiers ont suspendu le mouvement qui a paralysé les tribunaux durant plusieurs jours.

**Le groupe Axian d'Hassanein Hiridjee**, important conglomérat malgache dirigé par une famille indo-pakistanaise de nationalité française, se développe à l'international. Après avoir effectué plusieurs acquisitions sur l'océan Indien, il met le pied sur le continent africain. La *LOI* révèle par ailleurs que le groupe a apporté un soutien financier au mouvement « *En Marche !* » d'Emmanuel Macron.

**Les transferts et subventions enregistrent une forte hausse dans le budget rectificatif 2017.** Une grande partie de cette enveloppe est destinée à Air Madagascar et à la Jirama. Pour cette dernière, l'enveloppe d'aide sera portée à 200 milliards Ar, soit 50 milliards de plus que ce qui avait été annoncé. Le FMI semble favorable au versement de ces subventions additionnelles. Les négociations du gouvernement avec Air Austral, dans le cadre du projet de partenariat stratégique pour sa compagnie aérienne, entraîneront un important transfert exceptionnel, destiné à éponger les pertes antérieures, estimées à 88 millions de dollars. Dans le cadre de son entrée dans le capital d'Air Madagascar, la proposition de la direction générale de la compagnie malgache reviendra à Air Austral. Le transporteur réunionnais estime qu'Air Madagascar pourrait renouer avec les bénéfices au bout de trois ans de redressement.

**Lemur Ressources développe un projet intégré d'énergie à base de charbon dans le Sud-Ouest de Madagascar.** Le projet est en cours de financement par la banque de Développement d'Afrique du Sud. Il repose sur l'exploitation d'une mine de charbon dont les réserves sont estimées à 136 millions de tonnes.

Les associations de consommateurs tirent la sonnette d'alarme concernant la **flambée des prix des aliments de première nécessité**. A l'origine de cette flambée des prix, les spéculateurs, dénonce le président de l'association Garduc. « *Il n'y a pas de pénurie mais ce sont les rétentions de stocks des grossistes et des importateurs qui provoquent la hausse des prix* », affirme-t-il.

**Un marché pour l'importation de 200 000 tonnes de riz blanc pour la période 2017-2018** a été conclu pour faire face au déficit de production nationale. Les 200 000 tonnes importés joueront un rôle de régulateur.

**Les dégâts occasionnés par le cyclone Enawo** de mars 2016 sont estimés à 415 millions de dollars, soit 4 % du PIB. Les activités « *Vivres-Contre-Actifs* » initiées par le PAM s'étendent dans les districts. 200 000 personnes ont commencé à en bénéficier. Elles viennent des communautés vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire consécutive au passage du cyclone.